

Des passagers obligés de voyager côté fenêtre: ce qui change dans les trains

Agence belga, publié le 19 mars 2021 à 18h39



Le nombre de sièges dans les trains à destination d'un lieu touristique sera limité, a également décidé vendredi le comité de concertation. Cette décision n'a pas été communiquée oralement par le Premier ministre Alexander De Croo mais figure dans le document distribué à la presse à l'issue de la réunion.

Sauf les jours d'école, seuls les sièges côté fenêtre pourront être utilisés dans les trains, excepté pour les moins de 12 ans. La mesure entrera en vigueur à partir du samedi 3 avril. D'ici là, la SNCB sera chargée de mettre la mesure en oeuvre, avec l'appui de la police fédérale notamment pour gérer les flux de passagers dans les gares.

La définition d'une "destination touristique" doit aussi être discutée. *"La SNCB a fait de nombreux efforts ces derniers mois pour permettre à chacun de voyager en toute sécurité",* a réagi le ministre de la Mobilité, Georges Gilkinet. *"Aujourd'hui, vu la forte circulation du virus, le comité de concertation a décidé de prendre de nouvelles mesures. En tant que ministre de la Mobilité, j'ai déjà eu des contacts*

avec la SNCB qui est chargée de prendre les mesures nécessaires à cet effet avec le soutien des services de la police fédérale. Je demande déjà aux voyageurs de la compréhension pour les accompagnateurs qui veilleront à faire respecter cette mesure. Les voyages en train sont donc bien entendu toujours autorisés. Ils sont un excellent moyen pour découvrir différents endroits de notre pays pour celles et ceux qui veulent se promener et ont besoin de prendre l'air, ce qui est excellent pour notre bien-être physique et mental", a-t-il ajouté.